
SAINT-MANDÉ MAG

N°294 Novembre 2024 saintmande.fr



Focus
MÉDIATHÈQUE : LES TRAVAUX DÉMARRENT CE MOIS-CI

Culture
SAINT-MANDÉ CLASSIC JAZZ FESTIVAL – 6^E ÉDITION



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.6



À LA UNE
Trottinettes :
les règles à
connaître

P.14



CADRE DE VIE
Le cimetière sud
se met au vert

SAINT-MANDÉ MAG N°294 / NOVEMBRE 2024 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex - Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Couverture : @antonio virga architecte / Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Adobe Stock **IMPRESSION** Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 david@groupecmp.com **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.08 À LA UNE

Dématérialisation du Conseil municipal / Une maison de santé pluriprofessionnelle à Saint-Mandé

P.10 FOCUS

Médiathèque : Les travaux démarrent ce mois-ci

P.12 CADRE DE VIE

Un traitement plus écologique de l'eau / Donnez votre avis sur le compostage individuel !

P.16 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.17 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur : Concert de Noël / Saint-Mandé Classic Jazz Festival / Portrait : Guillaume Tagnati *Frère(s)* / 40^e édition de la SAC

P.25 À TOUT ÂGE

Colis et déjeuner de gala des seniors / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.27 LES ASSOS

Le Domaine disparu de Nicolas Fouquet à Saint-Mandé : Lancement du tome 2 / Téléthon / L'actualité des associations saint-mandéennes

P.32 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.34 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Webinaire Économies d'énergie / Banque alimentaire / Le temps des aidants / Consultation du public sur le Plan de Prévention du bruit / Commémorations / Séjours au ski / Campagne de subvention pour les associations / Dératissage

P.37 ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages et décès.

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Face à des déficits publics en hausse et à une dette nationale qui atteint des niveaux alarmants, l’État envisage des mesures dont l’impact sur nos communes pourrait être considérable (...). En dépit de ces contraintes, notre ville poursuit activement ses projets pour répondre à vos besoins et embellir notre cadre de vie. ”

Madame, Monsieur,
Chers Saint-Mandéens,

Dans un souci de transparence et pour dissiper certaines rumeurs, **je tiens à préciser que les travaux de réaménagement de notre cœur de ville avancent conformément au calendrier initial, avec une excellente nouvelle : nous avons même deux semaines d’avance, ce qui nous permet d’anticiper leur achèvement pour la mi-décembre.** Cette semaine marque une étape symbolique avec la plantation des grands arbres et de la végétation, apportant une touche de verdure et de vie nouvelle à notre centre-ville.

Par ailleurs, les bus vont progressivement reprendre leur itinéraire d’origine dans le sens nord-sud, desservant les arrêts Mairie, Église, Mermoz et suivants. Quant au sens sud-nord, il continuera de contourner par la rue Sacrot pour reprendre l’avenue de Gaulle via l’avenue Victor Hugo. Malgré une erreur informatique de la RATP, indiquant un détournement prolongé jusqu’au 8 janvier, je vous rassure : le trafic sera normalisé dès la fin des travaux, et il n’y aura aucun changement d’ici là par rapport à la situation actuelle.

Évoquons à présent un sujet de préoccupation majeure : la situation

financière des collectivités locales, alors que se dessine le projet de loi de finances pour 2025. Face à des déficits publics en hausse et à une dette nationale qui atteint des niveaux alarmants, l’État envisage des mesures dont l’impact sur nos communes pourrait être considérable. Ces pressions budgétaires contraintes nous inquiètent car elles risquent, à terme, de restreindre notre capacité à financer les services publics de qualité que nous vous devons. Malgré ce contexte difficile, nous restons fidèles à notre engagement : **depuis 2015, nous n’avons pas augmenté les taux d’imposition locaux, et la hausse de la taxe foncière résulte uniquement de la revalorisation annuelle imposée par l’État, calée sur l’inflation.**

En dépit de ces contraintes, notre ville poursuit activement ses projets pour répondre à vos besoins et embellir notre cadre de vie. Ainsi, les travaux de la nouvelle médiathèque municipale, dont l’ouverture est prévue début 2026, ont été lancés : un espace doublé, modernisé, et une offre culturelle repensée pour tous les âges et intérêts.

En parallèle, nous lançons officiellement l’accompagnement du projet de maison de santé au Centre Pierre Grach, situé au 40 avenue du Général de Gaulle. Ce pôle regroupera médecins généralistes, spécialistes, professionnels paramédicaux, et bien d’autres intervenants, identifiés en concertation avec l’Agence régionale de santé et l’association de médecins libéraux qui porte ce projet. En plein cœur de ville, cette nouvelle structure offrira un accès renforcé aux soins pour tous les Saint-Mandéens.

Permettez-moi de conclure en abordant deux priorités essentielles pour notre quotidien : la sécurité routière et la lutte contre les incivilités. Afin de préserver la qualité de vie à Saint-Mandé, nous renforçons les sanctions à l’encontre de ceux qui ne respectent pas les règles de civisme, notamment en matière de



propreté publique, comme les déjections canines et les dépôts sauvages. Les contrevenants s’exposeront à partir du 1^{er} janvier 2025 à des amendes pouvant atteindre 500 euros, appuyées par un contrôle accru via la vidéosurveillance et l’intervention proactive de notre Brigade du stationnement et de l’environnement.

En matière de sécurité routière, nous redoublons d’efforts pour contrer les comportements à risque, en particulier chez les utilisateurs de trottinettes, souvent mineurs, dont l’usage doit respecter des règles strictes pour la sécurité de chacun. La police municipale sera mobilisée pour intensifier les contrôles et rappeler les fondamentaux de la sécurité routière, car garantir un cadre de vie sûr et serein est notre priorité pour tous les Saint-Mandéens.

Ensemble, nous continuons de faire de Saint-Mandé une ville agréable, dynamique et respectueuse de chacun. Merci à vous pour votre implication et votre soutien dans cette belle mission.

Avec mes sentiments dévoués,

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.



RÉCEPTION

Remise des prix aux jeunes diplômés

Les bacheliers 2024 ont été accueillis à l'Hôtel de Ville, l'occasion pour les élus de les féliciter et de leur offrir quelques cadeaux souvenirs.



CÉRÉMONIE

Hommage aux victimes et soutien aux otages

Pour rendre hommage aux victimes du 7 octobre 2023 en Israël et soutenir la libération des otages, un arbre a été planté au Jardin *Paix et Fraternité*, à Saint-Mandé.



EXPOSITION

Dialogue de Danhô et Paul Laufer

À l'origine de la rencontre entre ces deux artistes : Jean-Philippe Darnault, adjoint au Maire, collectionneur et mécène. Grâce à lui, tous deux ont su faire dialoguer leur art à quatre mains avec un indéniable talent.



SENIORS

La Semaine bleue

En partenariat avec La Passerelle de Saint-Mandé, le CCAS et le service Loisirs et Animations seniors ont organisé des activités gratuites : balades à pied, à vélo, yoga sur chaise, aquagym, ateliers santé, karaoké... et un cocktail pour clôturer la semaine.



SANTÉ

Octobre Rose

Plusieurs rendez-vous de sensibilisation au dépistage du cancer du sein étaient organisés au Monoprix et à l'hôpital Begin, car, rappelons-le : se faire dépister tôt, c'est mettre toutes les chances de son côté pour guérir !



SALON D'ART

77^e Exposition de l'ANAF

C'était un honneur pour la Ville d'accueillir Choi Ye Tae, un artiste coréen de renommée mondiale, et de nombreux autres artistes, lors de la 77^e édition du Salon organisé par l'Association Nationale des Artistes Français.



La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. En cas de non-respect de ces règles, des amendes pourront être infligées afin de garantir la sécurité de tous et le bon usage de cet espace commun.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TROTTINETTES : LES RÈGLES À CONNAÎTRE

Avec la présence de plus en plus importante de trottinettes (traditionnelles ou électriques) dans nos rues, la Ville tient à rappeler les règles à respecter pour permettre à chacun de se déplacer en toute sécurité.

Trottinettes et consoeurs (overboards, monoroues, gyropodes) sont des véhicules au même titre que les vélos... avec leurs droits et leurs obligations.

LES RÈGLES DE CIRCULATION

Commune à l'ensemble des Engins de Déplacement Personnel (EDP), comme le vélo, le principe général qui s'applique en zone 30 est l'**interdiction stricte de rouler sur les trottoirs**, ceux-ci étant réservés aux piétons. Seuls les enfants de moins de 8 ans y sont autorisés.

L'objectif est de garantir la sécurité des utilisateurs mais aussi celle des piétons. Un arrêté a été pris par la Ville en ce sens dès 2019. **La Police municipale a pour instruction d'être vigilante pour sa bonne application en sanctionnant les contrevenants.** Sur route, les utilisateurs d'Engins de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) doivent être âgés d'au moins 14 ans et adopter un comportement prudent tant pour leur propre sécurité que celle des autres. La **vitesse maximale autorisée est de 25 km/h**. Transporter un passager est interdit, tout comme le fait de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre un son. La souscription d'une assurance civile est obligatoire. Quand cela est possible, il faut circuler sur les pistes cyclables. Le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons.

L'ÉQUIPEMENT

En agglomération, le port du casque, et le port de vêtements rétro-réfléchissants (un gilet, un brassard...)

de nuit ou de jour par visibilité insuffisante ne sont pas obligatoires mais fortement recommandés. Hors agglomération, ils sont obligatoires (135 € d'amende). Depuis le 1^{er} juillet 2020, les EDPM doivent être équipés de feux avant et arrière, de dispositifs rétro-réfléchissants, de freins et d'un avertisseur sonore. Il est interdit de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h.

Depuis le 25 octobre 2019, le code de la route reconnaît les engins de déplacement personnel motorisé (EDPM) comme une nouvelle catégorie de véhicules et en consacre le statut (article r412-43-1 et r412-43-2).

LES SANCTIONS

Les principales sanctions attribuées aux trottinettes électriques :

- Défaut d'éclairage : 11 €
- Défaut d'assurance : 35 €
- Deux personnes sur un même engin : 35 €
- Non-respect de l'arrêt au feu orange : 35 € (135 € pour un feu rouge)
- Circulation constatée sur un trottoir : 135 €
- Tenir en main son portable ou porter des écouteurs : 135 €
- Rouler en sens interdit : 135 €
- Circuler sous l'emprise de l'alcool : 135 €
- Non-respect de la priorité de passage à l'égard des piétons : 135 €
- Circuler avec un engin dont la vitesse maximale est supérieure à 25km/h : 1500 €

CONSEIL MUNICIPAL

DÉMATÉRIALISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mise en place il y a un an pour les services administratifs,
la dématérialisation est aujourd'hui étendue à l'ensemble du processus lié
au Conseil municipal : la gestion des délibérations, des arrêtés et décisions,
l'envoi au contrôle de légalité, la convocation des élus... Explications.

A fin de répondre aux enjeux de la transformation numérique, la ville a dématérialisé les instances municipales, de la préparation à l'acheminement.

QU'EST-CE QUE LA DÉMATÉRIALISATION ?

La dématérialisation consiste à transformer des supports matériels, le papier le plus souvent, en supports numériques. Dématérialiser les documents est un processus qui présente de nombreux avantages pratiques : un gain de place (plus d'archives papier), un gain de temps et une meilleure traçabilité (le stockage étant centralisé, les données sont facilement accessibles), une simplicité d'utilisation et un traitement plus rapide, tout en garantissant une totale sécurité juridique : pas de risque de perte lié à des accidents (vols, incendies, etc.).

EN PRATIQUE

Les services administratifs ont déjà dématérialisé leurs procédures de préparation du Conseil municipal depuis plus d'un an : les Conseils municipaux et les Commissions sont préparés via l'outil de dématérialisation et ce, de manière collaborative, ce qui présente de nombreux avantages : une traçabilité des informations, une sécurisation juridique des actes, une homogénéité des documents produits, l'automatisation du transfert des actes au

contrôle de légalité et la publication en ligne, entre autres, ce qui génère un intéressant gain de temps pour les agents.

La procédure a été étendue début octobre aux élus. Désormais, ils ont accès à l'ensemble des dossiers et au rétro-planning des Commissions et des Conseils municipaux via leur smartphone, tablette ou ordinateur. Les convocations, résultats des votes et les comptes rendus leurs sont désormais transmis par voie dématérialisée. Ils peuvent aussi signer électroniquement l'ensemble des actes.



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

Dématérialiser les instances municipales et les actes, c'est aussi réduire l'empreinte écologique de la Ville et faire des économies. Chaque année en effet, 450 documents et 120 délibérations sont produits, soit environ 20 000 impressions papier, sans compter les quelque 800 arrêtés et 400 décisions. La dématérialisation va donc permettre de réduire les déchets et les dépenses d'impression (papier, cartouches d'encre, coût de la maintenance des photocopieurs...). À noter aussi que notre collectivité a été accompagnée par la Métropole du Grand Paris qui a subventionné à hauteur de 50 % l'achat du logiciel de dématérialisation (soit 15 460 euros) dans le cadre du fonds "Innover dans la ville".

SANTÉ

LE CENTRE PIERRE GRACH RÉAFFECTÉ EN MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

Soucieuse d'accroître l'offre de soins et de favoriser le regroupement de professionnels de santé, la Ville a choisi le Centre Pierre Grach pour devenir la future Maison de santé pluriprofessionnelle.

Début des travaux début 2025.

Le 9 octobre dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de mise à disposition du Centre Pierre Grach au profit d'une Maison de santé pluriprofessionnelle.

ACCROÎTRE UNE OFFRE QUALITATIVE DE SOINS

Sollicitée par l'Association des Professionnels de la Maison de santé Pluridisciplinaire de Saint-Mandé pour la mise à disposition d'un local, et suite à plusieurs constats, la Ville a décidé de réhabiliter le Centre Pierre Grach afin d'en faire une Maison de santé pluriprofessionnelle.

Premier constat : **l'offre de soins se fragilise à Saint-Mandé** (pas d'installation de médecins depuis 2009). Deuxièmement, **le vieillissement de la population** engendre un besoin croissant en matière de santé, ainsi qu'une prise en charge accrue des pathologies chroniques comme les maladies cardiovasculaires et les cancers, et enfin, les professionnels de santé locaux ont exprimé **le besoin et la volonté de renforcer la coordination pluriprofessionnelle** par un modèle d'organisation amélioré qui bénéficierait tant à la **qualité des soins** qu'à l'attractivité du territoire.

LE CHOIX DU CENTRE PIERRE GRACH

Situé au 40 avenue du Général de Gaulle, le Centre Pierre

Grach est idéalement situé et s'inscrit parfaitement dans le projet global de réaménagement du centre-ville initié par la Ville. Facile d'accès grâce aux transports en commun (bus 325, 86 et 56), au parking Charles Digeon qui permet de se stationner, il est au cœur d'un maillage cohérent des services publics, étant proche du Centre de soins municipal et de l'Hôtel de Ville. Le choix s'est donc imposé après l'étude de plusieurs options. Pour mémoire, ce bâtiment a été acquis par la commune en 1968. « *Vétuste et n'étant plus conforme aux normes de sécurité ni*

aux exigences énergétiques actuelles, la réhabilitation de ce bâtiment communal représente une opportunité de lui redonner une vocation d'intérêt général en répondant aux besoins de santé du territoire » précise le Maire Julien Weil. Le bâtiment sera donc totalement rénové avec une mise aux normes énergétiques et une réorganisation des espaces pour les adapter aux besoins d'une Maison de santé. Les travaux sont



Le Centre Pierre Grach dont la réhabilitation commencera en début d'année prochaine.

prévus dès le début de l'année prochaine pour une livraison courant 2026.

Les professionnels de santé intéressés peuvent envoyer leurs candidatures à la CPTS Autour du bois à l'adresse mail suivante : coordination@cptsautourdubois.fr

MÉDIATHÈQUE



@antonio virga architecte

LES TRAVAUX DÉMARRENT CE MOIS-CI

Les travaux de réhabilitation de la médiathèque située 3, avenue de Liège vont commencer. Ils dureront 18 mois pour laisser place à un lieu totalement réinventé tant dans l'espace que dans ses fonctionnalités.

LE PROJET

Les travaux prévoient la rénovation complète du bâtiment. « Cette réhabilitation s'inscrit dans un ambitieux programme de modernisation du lieu » indique le Maire, Julien Weil. Objectifs : élargir tant les publics que les propositions culturelles, répondre à la diversité des besoins de formation des publics. En jeu également, une meilleure accessibilité en termes d'horaires, de tarification et d'accueil et une offre documentaire papier qui sera complétée par des ressources numériques, entre autres. Véritable lieu de vie, de rencontres et d'échanges, la nouvelle médiathèque disposera à terme, d'un coin café, de vastes espaces de détente, des lieux dédiés au travail individuel comme collectif...

En attendant, place aux travaux !

PHASE 1 DES TRAVAUX

Après avoir lancé un appel à candidatures, c'est le cabinet d'architecture Antonio Virga qui a remporté le marché. Il a

été sélectionné sur sa capacité à co-construire un lieu avec l'équipe de la médiathèque, et au plus près des attentes des usagers. Les travaux qui doivent durer environ un an et demi vont commencer en novembre.

- Dans un premier temps, les entreprises vont procéder à l'installation du chantier, aux démolitions intérieures qui s'avèrent nécessaires, à la reprise de la structure portante et à la modification de cages d'escaliers. Ce qui va prendre plusieurs mois.
- Dans un deuxième temps, il sera procédé au nouveau cloisonnement, à l'installation des équipements techniques et du second œuvre.

Votre magazine vous tiendra informé des étapes successives. À noter que grâce à cette réhabilitation, d'importantes économies d'énergie seront réalisées et que l'espace s'en trouvera agrandi : actuellement, la médiathèque s'étend sur 859 m². Après les travaux, elle comptera 1585 m², répartis sur six niveaux. Elle disposera de 60 places de consultation, 38 places de travail et 90 places en espace d'animation.



@antonio virga architecte / Vue du projet de réhabilitation de la médiathèque (non contractuelle).



Médiathèque éphémère installée à Cresco le temps des travaux

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Coût des travaux et des aménagements TTC :

4 160 000 M€

Le financement comprend les subventions et le FCTVA* :
(plus de 65% de l'opération)

Les subventions : **2 169 580 €**

• DRAC : **1 270 080 €**

• Région Île-de-France : **550 627 €**

• Métropole du Grand Paris : **348 873 €**

Le FCTVA récupéré par la Ville : **602 360 €**

Le reste à charge pour la Ville : **1 388 060 € (34%)**

*Fonds de compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

MÉDIATHÈQUE ÉPHÉMÈRE

En raison des travaux, une médiathèque éphémère est installée à Cresco.

CRESCO (REZ-DE-CHAUSSÉE)

4, AVENUE PASTEUR

accueil.bibliotheque@mairie-saint-mande.fr

PISCINE

UN TRAITEMENT PLUS ÉCOLOGIQUE DE L'EAU

La ville s'est équipée en début d'année d'un système de déchloration par rayons ultraviolets (UV) pour traiter l'eau des bassins de la piscine municipale.

Explications et premiers constats.

La déchloration est une solution écologique et économique de traitement de l'eau pour les piscines collectives grâce à un système de lampes à rayons ultraviolets.

QU'EST-CE QU'UN DÉCHLORAMINATEUR UV ?

Un déchlorationneur est un appareil composé de lampes à rayons ultraviolets qui détruisent les chloramines. Petite leçon de chimie... Les chloramines proviennent de la réaction du chlore libre avec les matières organiques apportées par les baigneurs : la sueur, la salive, les peaux mortes... Il s'agit d'un gaz très volatile qui dégage une odeur de chlore très désagréable et donne cette sensation d'irritation au niveau des yeux et des muqueuses. C'est ce qu'on appelle aussi le chlore combiné. Trop souvent, on associe à tort l'odeur qui se dégage à un excès de chlore, or il n'en est rien et c'est même le contraire : l'eau ne contient pas assez de chlore actif, c'est-à-dire désinfectant.

DE NOMBREUX AVANTAGES

Le déchlorationneur assure une



désinfection efficace et sûre. En éliminant les chloramines, le nouvel équipement améliore le **confort des baigneurs** de la piscine du Centre Roger Vergne avec

notamment une disparition des irritations des yeux et des odeurs lors de la baignade. Les réacteurs Ultraviolet sont dimensionnés en fonction des pompes pour garantir une dose nécessaire et suffisante à l'éradication de 99,9 % des micro-organismes. Ils permettent de réduire le taux de chlore combiné de 50 à 75 %, tout en diminuant le renouvellement d'eau de 25 à 60 %. Cette technologie favorise une **meilleure qualité de l'air** pour la santé des baigneurs et celle du personnel : maîtres-nageurs, agents d'entretien, personnel administratif... Elle favorise aussi un **respect accru de l'environnement**, avec un retour sur investissement sur 18 mois. « *Nous avons observé une baisse des consommations d'eau de l'ordre de 25 % depuis l'installation du système au 1^{er} semestre, 8 000 à 9 000 m³ d'eau* » explique la Direction du patrimoine bâti de la Ville. D'autre part, il n'y a désormais qu'une seule vidange par an, ce qui permet également de réaliser une économie significative en matière de consommation d'eau : 1 000 m³ depuis l'installation.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL !

Le compostage individuel ou l'utilisation des Points d'Apport Volontaire pour les biodéchets sont des gestes qui font partie de notre quotidien. Pour faire part de votre avis, de vos idées sur le compostage individuel, participez à l'enquête organisée du 13 au 30 novembre !

■ enquête organisée par Paris Est Marne & Bois s'inscrit dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui aura lieu du 16 au 24 novembre.

LE COMPOSTAGE À DOMICILE

Pour celles et ceux qui ont la chance d'avoir un jardin, composter est évidemment plus facile, toutefois un lombricomposteur génère le même résultat.

Pratique et ne dégageant aucune odeur désagréable, il utilise des vers de compost pour décomposer les déchets organiques. Installé dans un endroit sombre et bien aéré, sur un balcon par exemple, mais à l'abri des températures extrêmes et des rayons directs du soleil, il est possible d'y mettre les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées...

Le compost produit est un excellent engrais naturel pour les plantes d'intérieur (Guide à télécharger sur www.parisestmarnebois.fr/fr/compostage). Paris Est Marne & Bois livre gratuitement à domicile des bacs de compostage et des lombricomposteurs (demande via environnement@pemb.fr).



L'APPORT VOLONTAIRE

Si vous ne disposez pas de composteur (à domicile ou en pied d'immeuble), vous pouvez apporter vos biodéchets dans les **Points d'Apport Volontaire (PAV)** qui sont situés à côté des marchés Tourelle et Alouette, à l'angle de l'avenue Daumesnil et Jeanne d'Arc, avenue Pasteur (face à Cresco) ou encore à l'angle de la rue Mongenot et du passage Armand Carrel. Vous pouvez y apporter les restes de repas ou de préparation de repas, les produits périmés non consommés, les fleurs... Pour ce faire, un bio-seau peut vous être remis gratuitement en contactant le Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail : environnement@pemb.fr

DONNEZ VOTRE AVIS !

Paris Est Marne & Bois, qui accompagne les habitants de ses 13 communes membres à la pratique du compostage depuis 2016, dont Saint-Mandé (fourniture gratuite de matériel de compostage, formations diverses et accompagnement par des maîtres composteurs agréés), lance une grande enquête sur les pratiques du compostage individuel. Vous pratiquez le compostage ou le lombricompostage ? Vous souhaitez faire part de vos questions, suggestions et remarques

sur le compostage ? **Participez à l'enquête en répondant au questionnaire qui sera accessible en ligne du 13 au 30 novembre 2024 sur le site internet de Paris Est Marne & Bois rubrique compostage <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/compostage>**



ENVIRONNEMENT

LE CIMETIÈRE SUD SE MET AU VERT

Tout à la fois pour en faire un refuge de biodiversité, un îlot de fraîcheur et un espace de nature, le cimetière sud fait l'objet de toutes les attentions, avec en particulier une désimperméabilisation progressive des trottoirs.

La Ville a engagé de multiples actions au sein du cimetière sud, selon un plan de gestion écologique qui répond à la fois aux enjeux environnementaux et à un entretien moins intensif.

LES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Le cimetière sud dépend de la Ville de Saint-Mandé qui en assure un entretien régulier pour des questions d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité. À sa charge : la maintenance des installations qui s'y trouvent, le déblayage des ordures, la prise en charge des éventuels aménagements, l'entretien des voies d'accès et des espaces verts. Ces travaux sont assurés par une entreprise privée diligentée par la Ville. Respectueuse de la Loi Labbé qui interdit l'utilisation de pesticides depuis 2014 dans les cimetières, soucieuse de favoriser la biodiversité, de ne pas augmenter le coût et le temps d'entretien, la Ville procède à de multiples aménagements, en témoignent la création de massifs de vivaces, peu gourmandes en eau, qui remplacent les haies, la plantation d'une prairie naturelle sur la partie en attente de futures concessions, la végétalisation au pied des murs d'enceinte avec des plantes mellifères, la plantation de nouveaux arbres favorisant l'ombre en plein été avec à leur pied des gazons fleuris, une ressource alimentaire précieuse pour les pollinisateurs.

LA DÉSIMPERMÉABILISATION DES TROTTOIRS

Le cimetière sud est composé de six allées principales

bordées de trottoirs en asphalte. La plupart des trottoirs étant en mauvais état, la Ville a fait le choix de les faire enlever afin d'aller au bout de la logique qui est de renforcer la place du végétal et de faire de ce cimetière un véritable espace de nature. Plusieurs avantages à cela :

- la réduction des zones minéralisées (désimperméabilisation du sol),
- un entretien plus facile et moins intensif (quelques tontes par an suffisent),
- une amélioration des conditions d'infiltration de l'eau lors de fortes pluies qui pouvaient engendrer des inondations (pas de ravinement non plus) et une meilleure filtration des polluants,
- un rafraîchissement plus important la nuit alors que le béton emmagasine la chaleur.

Une première phase de désimperméabilisation des trottoirs a eu lieu cet été, la prochaine aura lieu en fin d'année. L'engazonnement est en cours sur plusieurs allées et se poursuivra au printemps prochain. Ce nouvel espace sera ainsi prêt à accueillir dans les semaines qui viennent nos amies butineuses, puisqu'un espace dédié est en train de leur être aménagé.

CIMETIÈRE DE SAINT-MANDÉ SUD
25, RUE DU GÉNÉRAL ARCHINARD

Du minéral au végétal :
la biodiversité s'invite
au cimetière.



SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

ODEURS, PARFUMS, ARÔMES... LES BIBLIOTHÉCAIRES VOUS PROPOSENT UNE SÉLECTION AUTOUR DE L'UN DE NOS SENS QUI EST PEUT-ÊTRE LE MOINS CONNU : L'ODORAT.

L'APPEL DES ODEURS

Ryoko Sekiguchi



ÉDITIONS POL
Pour Ryoko Sekiguchi, les odeurs ont la capacité de devenir des personnages, capables de provoquer un drame, délivrer un message, révéler des

sentiments et raconter notre passé ou notre avenir. *L'Appel des odeurs* est un roman composé de plusieurs récits, un peu à la façon des *Mille et Une Nuits*.

SENTIR

Hirac Gurden



ÉDITIONS LES ARÈNES
Spécialiste de l'odorat, Hirac Gurden explique comment les odeurs sont représentées dans le cerveau et comment nous utilisons

les informations olfactives pour guider nos comportements. Dans ce texte accessible à tous, il décrit les découvertes scientifiques les plus récentes. Un fabuleux voyage dans le monde des odeurs et de l'odorat.

LE PARFUM DES ARBRES

David G.Haskell



ÉDITIONS FLAMMARION
Les arbres imprègnent l'air de leurs odeurs : notes poivrées du laurier, arôme vif de l'olivier ou effluves provocantes d'un ginkgo en fleur... En respirant cette

palette de parfums, l'auteur nous invite à une puissante expérience sensorielle. Entrez dans la forêt, humez l'écorce et la sève : c'est le monde entier que vous respirez.

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE ÉPHÉMÈRE (Rez-de-chaussée de CRESCO).

ET TOQUE !



La recette du mois

UNE SOUPE DE POIS CASSÉS AU LAIT DE COCO

Ingrédients pour 4 personnes

200 g de pois cassés
1,2 litre d'eau (800 ml + 400 ml)

½ cuillère à café de bicarbonate de soude

10 g de sel
80 g de lait de coco
10 g de jus de citron

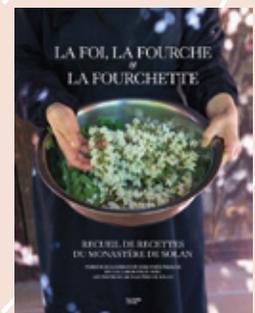
Préparation : 5 minutes

1. Faire tremper une nuit les pois cassés dans 800 ml d'eau additionnée de bicarbonate de soude.
2. Le lendemain, ajouter 400 ml d'eau et faire cuire 1h à feu doux. Quand les pois cassés sont cuits (lorsqu'il ne reste plus de morceaux durs et que tout s'est transformé en une purée épaisse), mouliner en incorporant le sel, le lait de coco et, pour finir, le jus de citron.

Votre soupe est prête à être dégustée !

Recette tirée du livre de cuisine *La foi, la fourche et la fourchette* paru chez Hachette Cuisine.

Disponible à la médiathèque éphémère à Cresco.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le pois cassé n'est rien d'autre que le petit pois à sa pleine maturité. Moins connu, il était autrefois très consommé, été comme hiver, et était l'une des principales légumineuses de l'Europe septentrionale. C'est un aliment très sain, très rassasiant et modérément calorique qui a toute sa place dans une alimentation équilibrée.



SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

DU 05 AU 14/11

Dana
EXPOSITION DE
COLLAGES
Entrée libre
LE PATIO

**DU 21/11 AU
24/11**

**Saint-Mandé
Classic Jazz
Festival**
(lire page 20)
MUSIQUE

14/11 - 20H30

Frère(s)
(lire page 22)
THÉÂTRE
CRESCO

L'INSTANT CINÉ

15/11 - 20H30

JAZZ
Ray de Taylor
Hackford

17/11 - 11H

JEUNE PUBLIC
Soul de Pete
Doctor
(à partir de 6 ans)

06/12 - 20H30

**CYCLE KEN
LOACH**
**Moi, Daniel
Blake**

08/12 - 11H

JEUNE PUBLIC
Vice-versa de
Pete Docter et
Ronnie Del Carmen
CRESCO

16/11

DE 20H À 23H
Soirée "Casino"
**Les Nocturnes de
la Ludo**
Sur réservation pour les
plus de 12 ans
Tél. 01 49 57 97 22

LUODOTHÈQUE

DU 16/11 AU 1^{er}/12

**40^e Semaine
d'Art
Contemporain**
(lire page 23)
EXPOSITION

JE VEUX VOIR

Cours d'initiation
à l'histoire de
l'art animés par
Éric Parmentier,
historien de l'art

18/11 - 19H30

**L'âge des
métaux
en Europe
occidentale**

25/11 - 19H30

**L'Égypte
ancienne (1/2)**
CRESCO
Tarifs et inscriptions
www.jeveuxvoir.net

Le Club des Amis
de l'art lyrique
Conférence
opéra

**26/11 - DE 15H
À 17H**

**Le monde
musical
français sous
le Second
Empire entre
Offenbach et
Wagner**
CRESCO

Soirée opéra
"clé en main"

11/11

rdv à 13h, place
de la Bastille
**La fille du
Régiment,
Donizetti**
Renseignements
et tarifs :
clubartlyrique@
laposte.net

INFOS, TARIFS ET RÉSERVATIONS
sur www.saintmande.fr (billetterie)

COUP DE PROJECTEUR SUR...

CONCERT DE NOËL

L'ensemble orchestral des professeurs de musique du Conservatoire Robert Lamoureux et son nouveau directeur, Damien Etchegorry-Rodriguez vous convient à un concert en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

30/11 À 19H30

LE MOIS DU DOC
20 jours à
Marioupol de
Mstyslav Tchernov
Oscar du meilleur
film documentaire

PROJECTION
CRESCO

1^{er}/12 À 11H

**English
sundays**

**THÉÂTRE EN
ANGLAIS**

Brunch anglais
(optionnel) sur
réservation
CRESCO

04/12 À 20H

COMPLET
**La formidable
ascension
sociale
temporaire de
G. Verstraeten**

Guillermo Guiz

**HUMOUR
VINCENNES**

05/12 À 10H ET

14H30 (séances
réservées aux
scolaires)

**Iodéa ou Les
aventures
fabuleuses
d'une goutte
d'eau**

MUSIQUE

Avis à tous les mélomanes, l'ensemble orchestral des professeurs du Conservatoire, constitué spécifiquement pour l'occasion, investiront l'église Notre-Dame de Saint-Mandé le 8 décembre prochain à 17h pour un concert d'une heure et demie. Au programme, un voyage musical au travers de certains grands "tubes" de la musique savante européenne avec pour fil rouge, les standards de Noël. Le voyage s'annonce passionnant avec des musiques qui iront du baroque à la musique contemporaine en faisant des incursions dans la musique traditionnelle et le jazz.

« Les morceaux seront à géométrie variable avec tantôt des solistes instrumentistes, du chant et de l'orgue » précise Damien Etchegorry-Rodriguez.

Au total une douzaine de musiciens et d'instrumentistes (quintette à cordes, bois, vents, cuivres...) présenteront ce répertoire acoustique de haut vol avec pour chef d'orchestre et chanteur lyrique, le directeur du Conservatoire.

CONCERT

Dimanche 8 décembre à 17h
Église Notre-Dame de Saint-Mandé
84, avenue du Général de Gaulle
Gratuit sur réservation à la billetterie :
saintmande.notre-billetterie.fr



SAINT-MANDÉ CLASSIC

Jeudi 21 novembre | CRESCO

À 19h

AUTOUR DU QUINTETTE DE SCHUBERT

Beethoven, *Trio opus 9* - Schubert, *Quintette à deux violoncelles D.956*

Cinq jeunes étoiles internationales offrent une lumière nouvelle sur les pages les plus sublimes des deux premiers grands romantiques.

À 21h

SOUVENIRS D'AMÉRIQUE LATINE



©Camly Zavala

Noemi Gasparini, *Violon & Voix* -
Nelson Gomez, *Guitarrón* -
Francisco Gonzalez, *Guitare* - **Betty Rojas**, *Percussion* - **Maria Andrea Mendoza**, *Violoncelle*

Dotée d'une virtuosité rare au violon ainsi que d'une voix extrêmement touchante, Noemi crée une symbiose magique entre plusieurs mondes...

Vendredi 22 novembre à 20h30 | CRESCO

TRIPLE PLATEAU JAZZ !

Ouverture avec l'atelier jazz du Conservatoire de Saint-Mandé

LÉA MARIA FRIES QUARTET – CLÉO

Léa Maria Fries, *Voix* - **Gauthier Toux**, *Piano* - **Julien Herné**, *Basse* - **Antoine Paganotti**, *Batterie*

Cleo, à l'image de Léa Maria Fries, est une œuvre à la fois puissante, sensible et surprenante !

Pour sa 6^e édition, le festival propose à nouveau une programmation foisonnante alliant prestige, audace et découvertes pour tous les amoureux de la musique ! Plus de quarante artistes renommés et particulièrement créatifs seront à l'affiche !

ÉMILE PARISIEN & ROBERTO NEGRO LES MÉTANUITS

Émile Parisien, *Saxophone* - **Roberto Negro**, *Piano*
« Émile Parisien est la meilleure nouvelle du jazz européen depuis longtemps ». LE MONDE

Samedi 23 novembre à 20h30 | CRESCO
"TANTZ !" SIRBA OCTET

Richard Schmoucler,
Violon -
Stanislas Kuchinski,
Contrebasse -
Iurie Morar,

Cymbalum... et leurs amis de l'Orchestre de Paris !

Un hymne à la vie particulièrement émouvant, offert par huit grands solistes, teinté de poésie, de liberté et d'humour.



©Bernard Martinez

SAINT-MANDÉ JAZZ FESTIVAL 6^E ÉDITION

DU JEUDI 21 AU DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Dimanche 24 novembre | CRESCO

À 16h

DOUBLE PLATEAU JAZZ !

“OUR JAZZ SONGS”



Vincent Lê Quang,
Saxophone(s) & Compositions

Bruno Ruder, *Piano* - **Marc Ducret**,
Guitare 12 cordes & Guitare électrique

Trois créateurs autour d'un répertoire où s'épanouit à chaque instant richesse mélodique et foisonnement harmonique dans de magnifiques textures novatrices !

TRIBUTE TO CHICK COREA

Charles Heisser, *Piano* - **Baptiste Archimbaud**,
Contrebasse - **Timothée Garson**, *Batterie*

L'intelligence féconde de Charles Heisser et sa maîtrise des différents langages musicaux sont déjà saluées par les plus grands, à l'instar de la légende du jazz Chick Corea qui l'avait invité à partager son dernier album.

Billetterie :

- en ligne (paiement par CB)
- les soirs des concerts 30 min avant le commencement (pas de paiement par CB)

À 19h

CONCERT GALA “WHAT A WONDERFUL WORLD”

Julien Beutemps, *Accordéon & composition* -
Axelle Saint-Cirel, *Mezzo-soprano* - **François Salque**,
Violoncelle - **Thomas Briant**, *violon* - **Sotiris Athanasiou**,
Guitare - **Rudy Gatti et Marina Saiki**,
Piano

Œuvres de Mozart, Saint-Saëns, Ravel, Rodrigo, Gershwin, Julien Beutemps... Et des musiques traditionnelles particulièrement évocatrices, de l'occident à l'orient, revisités par de fantastiques cascades sonores !

Retrouvez également les concerts “OFF”
Gratuits sur le site saint-mande-festival.com

TARIFS DES CONCERTS “IN”

- PASS 6 CONCERTS : 70 €
- PASS SOIRÉE DOUBLE CONCERT (21 et 24 novembre) : 30€
- UNE PLACE : Plein tarif 20€ | Tarif réduit : 15€ étudiants, - de 18 ans, demandeurs d'emploi
- Gratuit : - de 16 ans

INFORMATIONS :

Billetterie :

- www.saint-mande-festival.com/billetterie
- <https://www.billetweb.fr/saint-mande-festival>

Informations : saintmandefestival@gmail.com

Site internet : saint-mande-festival.com



Maître
Julien CELLARD

Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr
01 48 08 39 39



N'hésitez pas à consulter
votre notaire. Il pourra vous
renseigner sur les autres mesures
annoncées !

LA RÉGLEMENTATION DE LA LOCATION COURTE DURÉE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Certaines communes, Paris et en périphérie de Paris notamment, encadrent strictement les locations de courte durée afin de préserver l'équilibre du marché immobilier et de limiter la réduction du nombre de logements disponibles pour les résidents permanents. Si vous envisagez de louer un bien immobilier en courte durée, que ce soit via des plateformes comme Airbnb ou autre, voici les points essentiels à retenir :

La nécessité d'un changement d'usage pour les résidences secondaires

Tout propriétaire souhaitant louer un bien qui n'est pas sa résidence principale doit demander une autorisation de changement d'usage auprès de la mairie de sa commune. Cette transformation permet de passer d'un usage résidentiel à un usage commercial pour la location de courte durée. Le bien doit également remplir certaines conditions, notamment l'accord du syndic si le logement se trouve dans une copropriété, et l'immeuble ne doit pas dépasser un certain pourcentage de logements en location courte durée.

Une compensation immobilière peut être exigée dans certaines communes

Certaines communes imposent une règle stricte de compensation pour les propriétaires détenant plusieurs biens immobiliers mis en location courte durée. Dès la mise

en location, il peut être nécessaire d'acheter et de transformer un autre local, ayant un autre usage (commercial, bureau, etc.), en logement résidentiel de qualité, pour compenser la perte de logements disponibles.

La compensation est destinée à maintenir un équilibre dans l'offre de logements destinés à la résidence principale et à éviter une saturation des meublés de tourisme dans la commune.

A titre d'exemple, la commune de Vincennes impose pour les personnes physiques une compensation immobilière à partir du 3^e bien, contrairement à Saint-Mandé.

Projet de loi de finances pour 2025 : Modification de la fiscalité des locations de meublés

Les contribuables relevant du régime de la location meublée non professionnelle (LMNP) peuvent déduire, sous certaines conditions, de leurs revenus locatifs imposables les amortissements liés à leur logement. Actuellement, ces amortissements ne sont pas pris en compte dans le calcul de la plus-value, en cas de revente.

A partir du 1^{er} janvier prochain, les amortissements admis en déduction pour le calcul du revenu imposable seront, en cas de revente, réintégrés dans l'assiette de la plus-value imposable.

Stop aux vieux clichés !

Ici, on est toujours bien entouré.

Dans notre **résidence pour nouveaux seniors** à Saint-Mandé, nos collaborateurs vous accompagnent dans la bonne humeur.

- **Appartements du studio au T3**
- Présence 7j/7
- Services à la carte
- Espaces collectifs et animations

01 46 81 56 92
jardins-arcadie.fr



RCS PARIS 952 959 356 - Getty Images

 **LES JARDINS
D'ARCADIE**
Résidences pour nouveaux seniors

FRÈRE(S)

AVEC GUILLAUME TAGNATI ET JEAN-BAPTISTE GUINCHARD

Écrite et mise en scène par Clément Marchand, la pièce de théâtre *Frère(s)* sera présentée à Cresco jeudi 14 novembre. Rencontre avec l'un des comédiens, Guillaume Tagnati.

Frère(s) c'est l'histoire d'une amitié masculine dans l'univers de la cuisine qui interroge sur la nature même de l'amitié, car en définitive, qu'est-on prêt à sacrifier pour réussir ?

DE BELLES RENCONTRES

« Il y a une vingtaine d'années, j'ai créé avec Jean-Baptiste, qui est un ami, La Compagnie du Chemin ordinaire. On a écrit et joué plusieurs pièces ensemble sur des thématiques particulières, allant du sport à la cuisine en passant par l'histoire des Arts. Et puis, il y avait un texte qui nous tenait à cœur mais qui, selon nous, nécessitait d'être revisité. J'ai pensé à Clément (ndlr : Marchand), auteur, scénariste et metteur en scène. En gardant l'idée d'un spectacle sur la haute gastronomie, il a tout réinventé et *Frère(s)* est né ! » explique Guillaume. Quand il n'est pas sur les planches, Guillaume est au lycée Saint-Michel où il anime l'option théâtre et la préparation des élèves au Grand oral, une épreuve désormais obligatoire au bac. « Le lycée Saint-Michel offre à ses élèves un véritable parcours d'éloquence allant de la 4^e à la Terminale, et inscrit dans leur cursus l'Art oratoire comme une pratique courante. C'est une chance unique pour ces élèves de développer leur confiance à l'oral ! » Lors d'une prestation des Terminales à Cresco, Guillaume rencontre Catherine King, la directrice des Affaires culturelles et son équipe. Détectant le talent, elle décide d'aller le voir jouer dans une pièce qu'il a produite, au Festival d'Avignon. « Le coup de cœur a été réciproque et

Catherine m'a proposé une résidence pour ma Compagnie, une chance et un bonheur car j'ai trouvé beaucoup de bienveillance, un réel esprit de famille, les techniciens sont pro, la scène est géniale et l'espace cuisine permet de manger tous ensemble... » dit-il avec enthousiasme. La cuisine justement, parlons-en !

L'HISTOIRE

La cuisine joue un grand rôle. « Oui, Maxime et Émile préparent le CAP cuisine. Ils ont 15 ans et viennent de milieux très différents. Ils sont inséparables et leur complicité va les aider à traverser les épreuves et la dureté de l'apprentissage. Ils se lancent dans la vie professionnelle et grimpent ensemble, année après année, les échelons jusqu'à intégrer un restaurant étoilé, mais face à la réussite, le lien de l'amitié va s'abîmer, rattrapé par la dureté du monde, celui des restaurants gastronomiques où pour survivre il faut devenir une machine » explique Guillaume. « On raconte une histoire où chacun peut se reconnaître, accessible à tous qui laisse place à l'imaginaire. On interroge la notion de réussite. Qu'est-on prêt à sacrifier pour réussir ? Nos valeurs, notre famille, nos amis, notre santé ? ».

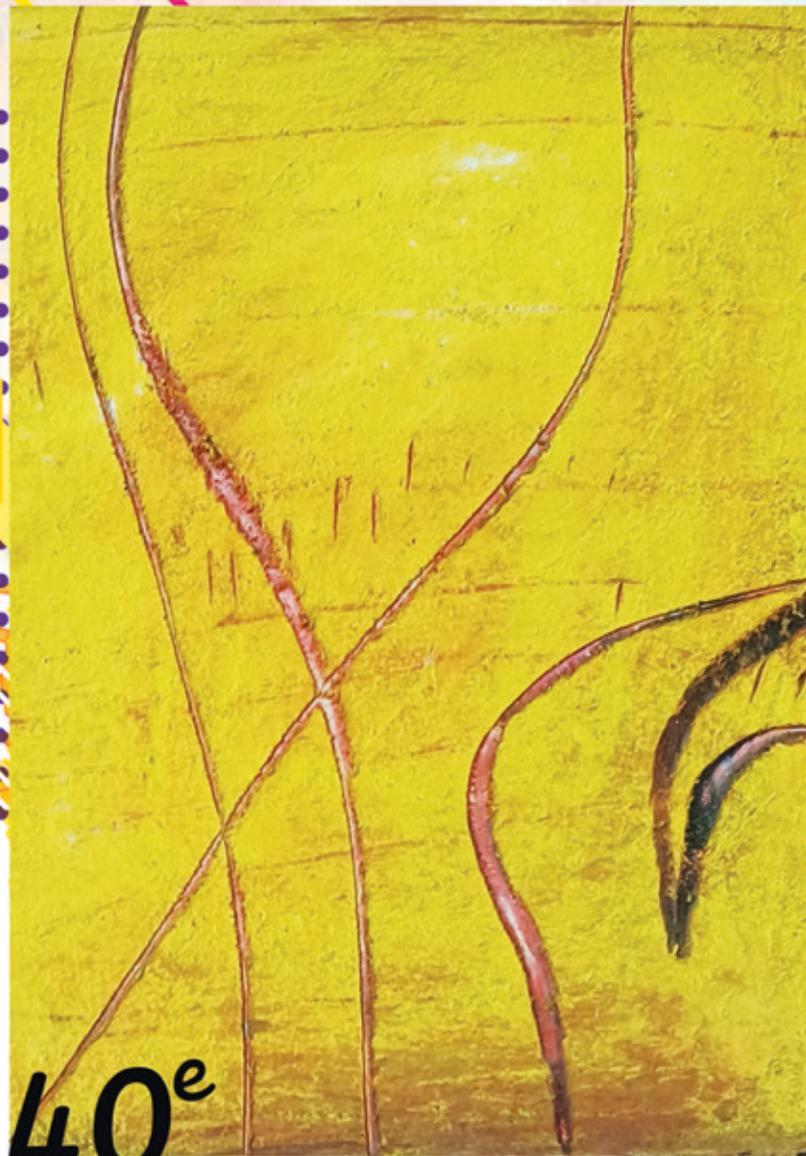
Alors, qu'advient-il de l'amitié entre Maxime et Émile ? Pour le savoir, réservez dès à présent vos places pour passer un délicieux moment, empreint de passion et de nostalgie, de rires et de larmes !

FRÈRE(S)

JEUDI 14 NOVEMBRE À 14H30 (réservé aux jeunes en CAP et lycéens) & 20H30
CRESCO • Billetterie sur saintmande.fr



FLORENCE ROQUEPLO • HYO-SUNG LEE
DUSKA • KITO



40^e

SEMAINE D'ART CONTEMPORAIN

16 NOV > 1^{er} DEC 2024



SALLE DES FÊTES • MAIRIE DE SAINT-MANDÉ

TOUTES LES INFOS SUR SAINTMANDE.FR

EXPOSITION

SEMAINE D'ART CONTEMPORAIN

40^E ÉDITION

DU 16 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

La SAC souffle cette année ses 40 bougies.

Rencontre avec la fondatrice et Commissaire du Salon, Muriel Poulaillon.

Florence Roqueplo, Hyo-Sung Lee, Duska et Kito sont les quatre artistes sélectionnés par Muriel Poulaillon pour fêter artistiquement le 40^e anniversaire du Salon.

Quel regard portez-vous sur ces 40 années passées ?

MP : « L'idée du salon nous a été soufflée à mon époux, Gérard et moi, par Claude Ripoché, un ami sculpteur qui travaillait l'acajou africain. Le projet a vu le jour grâce à Robert-André Vivien qui était maire de Saint-Mandé en 1984. Je ne pensais pas que le salon aurait cette longévité ! La première année, les œuvres avaient été accrochées sur des panneaux électoraux recouverts de tissu... Alors oui je suis émue, d'autant que cela me rappelle les 28 années merveilleuses que nous avons passées Gérard et moi à faire vivre

ce salon. Ensuite, il a fallu continuer seule mais toujours avec la même passion pour l'art ».

Rappelez-nous les particularités de ce salon.

MP : « L'idée est d'offrir aux Saint-Mandéens la possibilité de voir des œuvres d'artistes confirmés, certains très connus, d'autres moins en restant fidèles aux règles fixées par Robert-André Vivien : que les artistes viennent par plaisir, qu'ils gardent l'intégralité des recettes liées à la vente de leurs œuvres et enfin recevoir trois peintres et un sculpteur ».

Vous préparez cet anniversaire depuis combien de temps ?

MP : « Un salon se prépare deux à trois ans à l'avance car il faut de la cohérence entre les œuvres, alors

je feuillète mon carnet d'adresses, je sonde mes amis, à l'affût d'artistes qui vont pouvoir cohabiter... ».

Un mot des artistes du cru 2024.

MP : « Les quatre artistes sont déjà venus à Saint-Mandé. Leurs œuvres expriment leurs émotions, qu'elles soient liées à leur vie, leur imaginaire ou à l'idée qu'ils se font du monde qui les entoure. Ils ont en commun de travailler la couleur de manière intense, de chercher la lumière, d'aller à l'essentiel. Florence Roqueplo, Hyo-Sung Lee et Duska sont artistes-peintres et Kito érige le vitrail en sculpture. Je suis ravie de les accueillir à l'occasion de cette année anniversaire ».

SEMAINE D'ART CONTEMPORAIN
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
Du lundi au vendredi de 14h à 18h
Le samedi et dimanche de 14h à 19h.

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LA VENTE EN VIAGER / À TERME / VENTE DE NUE PROPRIÉTÉ : TOUR D'HORIZON

La vente en viager : Le viager consiste à vendre un bien immobilier à un tiers en échange du versement d'un éventuel bouquet (somme d'argent versée comptant au moment de la signature de l'acte de vente) et d'une rente viagère périodique (mensuelle, trimestrielle ou annuelle).

Il faut distinguer 2 types de vente en viager :

Le viager occupé : le vendeur cède son bien à l'acquéreur mais conserve son droit d'usage et d'habitation. Il peut donc continuer de l'occuper (mais pas de le louer) jusqu'à son décès.

Le viager libre : le vendeur cède son bien à l'acquéreur qui peut l'occuper ou le mettre en location dès la signature de l'acte de vente sans avoir à attendre le décès du vendeur.

La vente en viager repose sur **le principe de l'aléa**. En effet, ni le vendeur ni l'acquéreur ne savent au moment de la signature de l'acte de vente pour quel montant le bien sera acquis, puisque ce montant dépend de la date du décès du vendeur.



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



L'aléa est d'ailleurs le point de différence essentiel avec la vente à terme dont la fin de paiement et le prix définitif sont déterminés à l'avance.

La vente à terme : La vente à terme consiste pour un propriétaire à vendre son bien immobilier en percevant dans un premier temps une partie du prix de vente comptant, le reste via le versement d'échéances périodiques sur une durée prévue à l'avance. Comme pour la vente en viager, la vente à terme peut être conclue *libre ou occupée*. Dans ce dernier cas, et comme pour le viager occupé, le vendeur continue de prendre en charge les frais relatifs à son occupation courante.

Vente de la nue-propiété : La pleine propriété d'un bien est constituée de deux éléments : la nue-propiété et l'usufruit. L'usufruit est la jouissance d'un bien dont on n'a pas la propriété. On en déduit que la nue-propiété est la propriété d'un bien sur lequel une autre personne détient l'usufruit. Dès lors, un propriétaire peut vendre la nue-propiété d'un bien immobilier, ce qui lui permettra de

recevoir un capital immédiat important (valeur de la nue-propiété) tout en conservant le droit de disposer des lieux qu'il peut habiter ou louer sa vie durant (l'usufruit étant conservé par le vendeur). **La valeur de la nue-propiété se détermine en fonction de l'âge de l'usufruitier**. L'usufruit s'éteindra au décès de l'usufruitier ou au terme de la durée prévue dans le contrat en cas d'usufruit temporaire.

Ici, pas de versement de rente ou d'échéance périodique, le prix de la nue-propiété est payé **le jour de la vente**. A l'extinction de l'usufruit, le nu-propiétaire recouvre la pleine propriété de son bien sans complément de prix.

Pour tous ces types de contrats, le conseil de votre notaire est essentiel.

*Votre notaire vous conseille
et vous accompagne dans tous
les moments importants de votre vie.
Venez le consulter !*

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit



01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com

SENIORS

À L'APPROCHE DE LA NOUVELLE ANNÉE...

Vous êtes Saint-Mandéen et avez 70 ans* ou plus ?
La Ville vous offre un colis gourmand ou la possibilité de participer à un repas de gala.
À vous de choisir !

UN COLIS GOURMAND

Distribution samedi 4 janvier de 9h à 17h – Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

OU

UN DÉJEUNER DE GALA "ANNÉES 60"

Plusieurs dates au choix : mardi 14 ou mercredi 15 ou jeudi 16 janvier
en salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Au programme :

Spectacle de danse et de magie, animation musicale
Après-midi dansant.

Pour le retrait du colis gourmand ou la participation au déjeuner, il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité.

*au 1^{er} janvier 2025

INSCRIPTIONS sur le site de
la ville www.saintmande.fr
(rubrique "Vœux aux seniors")

DU 9 NOVEMBRE AU
1^{er} DÉCEMBRE 2024

ou via le coupon ci-contre
pour les personnes ne
disposant pas d'Internet - à
déposer lors des permanences
du Service seniors en mairie
(le mardi de 9h à 12h ou le
vendredi de 14h à 17h).

Renseignements au
01 49 57 78 04

À REMPLIR UNIQUEMENT PAR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'INTERNET
INSCRIPTIONS À LA REMISE DU COLIS GOURMAND OU AU DÉJEUNER

Nom

Prénom

Date de naissance Tél

Adresse postale

Je choisis une des 2 options

Le colis gourmand

Le déjeuner de gala

Je choisis la date du repas

Mardi 14 janvier

Mercredi 15 janvier

Jeudi 16 janvier

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



LE MÉTIER DE MASSEUR- KINÉSITHÉRAPEUTE

Le masseur-kinésithérapeute joue un rôle majeur pour la santé à tous les âges de la vie pour les pathologies diverses. Rencontre avec Caroline Quéron, kinésithérapeute à Saint-Mandé.

Entorse, rééducation du périnée, troubles de l'équilibre... autant de raisons pour consulter un kiné dont la mission est de faire disparaître, ou tout au moins diminuer les troubles du mouvement ou de la motricité de ses patients.

QUEL EST SON RÔLE ?

« Le masseur-kinésithérapeute met en œuvre des exercices de rééducation, massage et/ou manipulation suite à une prescription médicale. Il intervient lorsque les capacités fonctionnelles sont altérées : une difficulté à bouger un membre, une gêne dans la marche... » explique Caroline Quéron. Ce métier comporte un volet de prévention et de promotion de la santé. Il peut être amené à prendre en charge

des personnes souffrant d'obésité ou à assurer la prévention des troubles de l'équilibre chez une personne âgée.

COMMENT SE PASSE UNE SÉANCE ?

« Je procède à une manipulation avec douceur ou vigueur de la zone à traiter, selon la pathologie et l'âge du patient afin de soulager une douleur ou de rééduquer des personnes souffrant par exemple d'une paralysie ou une raideur suite à une immobilisation après une fracture. La rééducation comprend des massages, des exercices de gymnastique et aussi des soins de physiothérapie par ultrasons, par le froid ou la chaleur... » précise Caroline qui indique également que l'écoute, les échanges et le temps sont ses meilleurs alliés.

Les rendez-vous de la

MAISON
de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur rendez-vous au 01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail : maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

ATELIER DES PARENTS

L'enfant en crise

Par Guillemette Redier-Gaigneux,
psychopédagogue

Jeudi 14 novembre
de 19h30 à 21h30

ATELIER PARENT-ENFANTS

Kids yoga

Par Inès Boppe, professeure de yoga,
diplômée femmes enceintes.

Public : 4-6 ans
Samedi 16 novembre
de 10h30 à 11h30

HISTOIRE

LE DOMAINE DISPARU DE NICOLAS FOUQUET À SAINT-MANDÉ

TOME 2

Ce nouvel ouvrage, publié par la Société Saint-Mandéenne d'Histoire, nous invite à plonger dans l'esprit du Saint-Mandé de Nicolas Fouquet, amateur d'art, où se construit le Grand Siècle de Louis XIV en redonnant vie aux personnages et aux collections qui l'ont habité.

La Société Saint-Mandéenne d'Histoire publie le deuxième tome de la série intitulée *Le Domaine disparu de Nicolas Fouquet à Saint-Mandé* dont le lancement officiel est prévu le 5 décembre.

LE DOMAINE DE SAINT-MANDÉ

Les écrits sur la vie de Nicolas Fouquet, sa carrière, la construction de son château de Vaux-le-Vicomte et les somptueuses fêtes qu'il y donna ne manquent pas. Toutefois, rien ou presque sur le domaine qu'il possédait à Saint-Mandé qu'il fit embellir sans discontinuité de 1654 à 1661, s'entourant des meilleurs artistes de son temps et qui, à bien des points de vue, tenait pourtant une place majeure au milieu du XVII^e siècle français. Face à ce constat, la Société Saint-Mandéenne d'Histoire a initié la publication d'une série de trois ouvrages thématiques en collaboration avec des historiens spécialistes du Grand Siècle. **Un premier opus publié en 2023, consacré à l'architecture et aux jardins, proposait une restitution 3D inédite du domaine*. Le deuxième volume, dont le lancement officiel est prévu le jeudi 5 décembre dans les salons de l'Hôtel de Ville, ambitionne quant à lui, d'en**

incarner les lieux en redonnant vie aux personnages et aux collections qui les ont habités.

PERSONNAGES ET COLLECTIONS

Bien qu'aucun document du XVII^e siècle ne désigne l'illustre ministre comme un grand collectionneur d'œuvres d'art, plusieurs objets de ses collections sont aujourd'hui présentés dans les plus grands musées, tels ces deux sarcophages égyptiens actuellement conservés au Musée du Louvre et qui proviennent de l'une des galeries du domaine de Saint-Mandé...

Son goût pour l'art, les lettres, les sciences et sa générosité à l'égard des artistes l'ont amené à élargir toujours plus son cercle d'amis : Jean de la Fontaine, Pierre Corneille, Madeleine de Scudéry, Charles Perrault, Madame de Sévigné... C'est ce fascinant héritage intellectuel et matériel qu'il nous est proposé de découvrir dans ce nouvel ouvrage sous-titré *Vie quotidienne et Collections*.

LE DOMAINE DISPARU DE NICOLAS FOUQUET À SAINT-MANDÉ (1654-1661) - TOME 2 : VIE QUOTIDIENNE ET COLLECTIONS
52 pages
DISPONIBLE À PARTIR DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024.



LANCEMENT OFFICIEL DU LIVRE

Jeudi 5 décembre 2024 à 19h dans les salons de l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé
Au programme : présentation du livre par Clara Terreaux, co-auteur et conservateur du patrimoine.

Places limitées

Inscription obligatoire avant le mercredi 20 novembre 2024

Par courriel : contact.ssmh@gmail.com

Plus d'informations : <https://www.histoire-saint-mande.org/espacelibrairie>

DU LUNDI 25 NOVEMBRE AU VENDREDI 6 DÉCEMBRE

- **Vente d'objets fabriqués par les enfants des accueils de loisirs.**
Accueils de loisirs (matin et soir).

SAMEDI 30 NOVEMBRE

- **Tournoi d'échecs sur Internet avec Le Cavalier de la Tourelle, de 10h30 à 12h.**
Inscriptions : lecaulierdelatourelle.blogspot.com • 2 € par participant reversés au Téléthon.
- **Tournoi de mölkky organisé par l'association le Bâton Mouche en partenariat avec l'ABBSM.**
88 chaussée de l'Étang à partir de 10h30.

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- **Brocante d'objets fabriqués par les centres de loisirs, de jouets, peluches, livres, jeux de société...**
Hall de l'Hôtel de Ville.

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



SAMEDI 7 DÉCEMBRE

- **Photos instantanées, en solo ou en famille par le photographe Raphaël.**
Repartez avec votre photo ! (3€ l'unité). Hall de l'Hôtel de Ville de 10h à 17h.
- **Vente de pâtisseries "maison", de cartes postales et d'objets fabriqués aux ateliers créatifs de La Passerelle de Saint-Mandé.**
Hall de l'Hôtel de Ville de 10h à 17h.
- **Marathon de danse en ligne avec Urban Country.**
Salle des fêtes de 12h à 22h.
- **Ateliers créatifs pour enfants, vente de boissons et gâteaux et organisation d'une grande chasse aux trésors par la FCPE Saint-Mandé.**
Patio et jardins de l'Hôtel de Ville de 14h à 17h.
- **Vacation de secours par la Croix Rouge.**

PROGRAMME COMPLET SUR SAINTMANDE.FR



**FAITES UN
DON AU**

LA LIGNE DU DON
3637
SERVICE GRATUIT • PRIX APPEL

**OU
SUR**

LE DON EN LIGNE

TELETHON.FR

La Saint Mandéenne
Association Multisports
2024 - 2025



LES SOIRÉES DÉCOUVERTE DE NOVEMBRE

Judo, karaté, kendo, Yoseikan Budo, Viet vo dao...

la Saint-Mandéenne vous invite à venir essayer un art martial en ce mois de novembre.

Que vous ayez pratiqué pendant votre jeunesse, ou que vous souhaitiez simplement essayer, les professeurs de l'association vous accueillent lors de cours dédiés aux adultes.

Les arts martiaux utilisent des techniques de projection, d'immobilisation, de dégagement, certains utilisent des armes, d'autres pas. Ces sports permettent de canaliser l'énergie, de développer le tonus musculaire et la souplesse dans le respect de l'autre.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À LA SOIRÉE DÉCOUVERTE DE VOTRE CHOIX SUR WWW.LASAINTMANDEENNE.FR

JUDO - Mercredi 13/11 de 19h à 20h30

Le judo permet de renforcer le sens de l'équilibre, de travailler le cardio pour mieux utiliser les ressources physiques et mentales dans un esprit positif.

KARATÉ - Lundi 18/11 de 20h à 21h30

Le karaté permet de se défendre, de répondre à une attaque sans établir de corps à corps. Il renforce le self-control, la confiance en soi et canalise le stress.

OPTION SELF-DÉFENSE : **mardi 12/11 de 19h à 20h**

KENDO - Mardi 12/11 de 20h30 à 22h

Souvent appelé escrime des samouraïs, cette discipline utilise une arme en bambou et renforce la détermination, le sens de la discipline, la responsabilité et l'estime de soi dans un esprit de groupe et de partage.

VIET VO DAO - Mardi 19/11 de 20h à 22h

L'entraînement est basé sur des techniques pieds/poings avec la possibilité d'avoir ou non recours aux armes.



Tout le corps est en action. Mobilité, rapidité, force et maîtrise de soi sont les atouts de cet art martial vietnamien qui renforce la volonté.

YOSEIKAN BUDO - Jeudi 21/11 de 20h à 21h30

C'est un art martial vivant et complet célèbre pour son mouvement ondulatoire. La position du corps est proche de la boxe. L'objectif est de gagner en efficacité et en puissance avec ou sans arme. Motricité, réactivité, concentration sont les maîtres-mots.

Philippe, professeur de Yoseikan Budo

« Le Yoseikan Budo est un art martial si complet que depuis mes 15 ans, je n'ai cessé d'en découvrir de nouvelles facettes. Cette discipline m'a permis de prendre confiance en moi, de mieux savoir me positionner dans le monde qui nous entoure et m'apporte beaucoup de plaisir et de bien-être. J'ai à cœur de partager ma passion dans un esprit bienveillant ».



INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR WWW.LASAINTMANDEENNE.FR OU À L'ACCUEIL DE L'ASSOCIATION, CRESCO, 4 AVENUE PASTEUR DU LUNDI AU JEUDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H. TÉL. 01 46 82 85 02.

COURRIEL : MESSAGERIE@LASAINTMANDEENNE.FR SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA SAINT-MANDÉENNE • @LASAINTMANDEENNE





Voir la vie en rose en associant Appétits & Associés à votre quotidien.

UN MAINTIEN À DOMICILE DE QUALITÉ

Entretien du logement, lever, coucher, sorties, préparation ou portage de repas gourmands.

Prestations pouvant ouvrir droit à l'avance immédiate de crédit d'impôt et à prise en charge APA ou CNAV*.

appetits-associes.fr
01 70 611 960

APPÉTITS® & ASSOCIÉS
L'ÉCOUTE ET LE BIEN-ÊTRE ASSOCIÉS



*Dans les limites et conditions fixées à l'art.199 sexdecies du CGI.



À La Passerelle de Saint-Mandé

TENNIS DE TABLE, PING-PONG, PING

Le terme "tennis de table" désigne le sport, "ping-pong" concerne l'activité de loisirs, et "ping" est maintenant



le terme branché utilisé depuis les récents JO, par les jeunes pongistes. Le ping-pong, c'est bon pour la santé... notamment pour le système cardio-vasculaire et l'endurance. Il permet de prévenir le vieillissement cérébral, améliore les réflexes et l'équilibre, stimule la coordination œil/main et augmente la concentration. Le plaisir de jouer diminue aussi l'anxiété et provoque de la bonne humeur. Maintenant que vous connaissez tous ses bienfaits, prenez la décision de jouer régulièrement ! « Nous possédons deux tables de jeu et prêtons raquettes et balles. Notre activité a lieu tous les jeudis après-midi de 15h à 17h (hors vacances scolaires) à la Maison de la Famille. Alors, on se fait un ping ? » vous propose Martine, la responsable du tennis de table.

LA PASSERELLE de Saint-Mandé

www.passerelle94160.fr • Contact : 06 78 22 04 37

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr

Centenaire de l'Église Saint-Louis



À l'occasion des 100 ans de l'église Saint-Louis, joyau architectural du XX^e siècle, une grande fête est organisée avec de multiples facettes : culturelles, spirituelles et conviviales. Le programme d'animation a pour ambition de faire découvrir ou redécouvrir l'église et ses richesses. De style néo-roman avec des influences byzantines, elle possède un intérieur richement décoré par des artistes de

renom, dont les peintres Maurice Denis et Henri Marret, le céramiste Maurice Dhomme et le ferronnier Raymond Subes.

LE PROGRAMME

Samedi 16 novembre

- À 10h et 11h : Visites guidées de l'église
- De 10h à 17h : Temps spirituels
- De 10h à 18h : Stands et animations
- De 14h30 à 17h : Colloque du centenaire : construction et décors de l'église, ses artistes, les défis de la restauration... Gratuit et ouvert à tous

- À partir de 19h : Soirée dansante animée par les jeunes de la paroisse
- À 20h45 : Concert du Chœur de Saint-Louis

Tarif : 20 € en prévente – 25 € sur place – Gratuit moins de 12 ans.

Réservations sur www.choeursaintlouis.com ou au 06 82 69 20 88

Dimanche 17 novembre

- De 10h à 18h : Stands et animations
- À 11h15 : Messe célébrée par Mgr Blanchet, Évêque de Créteil
- De 12h30 à 14h30 : Déjeuner-rencontre
- De 15h à 18h : Loto et jeux pour les familles
- À 15h : Visite guidée et temps spirituels
- À 19h : Messe des jeunes

Visites guidées, colloque et concert :

Église Saint-Louis – 22, rue de Fays – Vincennes

Stands artisanaux, déjeuner-rencontre, expo photos, soirée dansante :

23, avenue Céline Robert – Vincennes



Temps spirituels : 67, rue Massue – Vincennes

VENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX !

Renseignements : www.paroisses-ndsm-slv.fr

Tél. 01 43 28 29 77 ou paroisse.slv94@gmail.com

Cafédiabolo

CaféComptines

Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr
Lundis 18, 25 novembre et 2 décembre de 9h45 à 10h45

Cafélittéraire et dédicaces

Marie-Catherine Ribeaud pour son recueil de nouvelles "Moments d'enfance"
 Éd. L'Harmattan. Ouvert à tous.
Samedi 9 novembre à 17h

Cafécréations

Atelier créatif de couronnes festives.
 Inscriptions : cafediabolo@gmail.com
 Ouvert aux enfants à partir de 9 ans.
Samedi 16 novembre à 16h30

Cafévoyage dans l'ancienne Yougoslavie

Cap pour un périple en Croatie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro avec un apéritif typique dinatoire partagé.
Samedi 30 novembre à 17h30

Cafésoutien scolaire

Élémentaires, collégiens et lycéens. Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr
Du mardi au jeudi

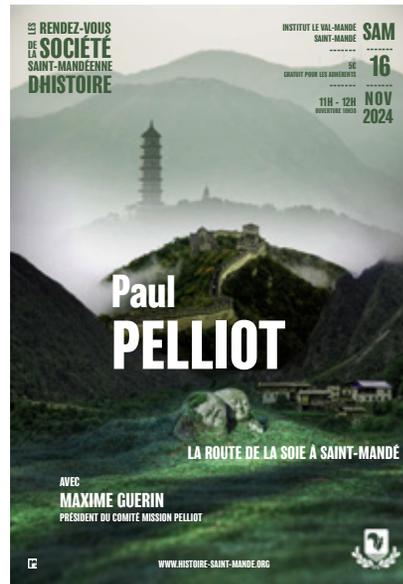
Cafédiabolo

Maison de la famille (3^e étage)
 8, place Lucien Delahaye • www.cafediabolo.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

Paul Pelliot, la route de la soie à Saint-Mandé



Paul Pelliot, archéologue du monde chinois a traversé toutes les aventures du début du XX^e siècle. De la révolte des Boxers à Pékin en 1900, à la Sibérie de 1918, en passant par la découverte des manuscrits de Dunhuang en 1908, il a joué un grand rôle dans l'historiographie de l'Asie. Professeur au Collège de France, président de la Société Asiatique, Paul Pelliot a un lien de cœur avec Saint-Mandé où il grandit à l'ombre de la rue Renault, patronyme de ses grands-parents.

Samedi 16 novembre à 11h

Intervenant : Maxime Guerin, Président du Comité Mission Pelliot

Institut Le Val Mandé

7, rue Mongenot

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org

CORDOBA

Conférence

"Fonction, rôle et mission des rabbins, prêtres, pasteurs et imams" en présence de :

- Itshak Altabe, rabbin de la Maison de nos enfants
- Omar Bennada, responsable dans l'association ACMF de Fontenay
- Stéphane Huard, prêtre de la Communauté du Chemin Neuf
- Fabiola Massengue, Pasteur à Villeneuve-Saint-Georges

La conférence sera suivie du pot de l'amitié.

Jeudi 14 novembre à 20h

19, rue du commandant Mouchotte

Participation souhaitée : 5 €

Contact pour toute question : cordoba.association@gmail.com

ATELIER DE SELF-DÉFENSE

À l'occasion de la Semaine internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, un atelier gratuit de self-défense, animé par l'association 100 % Krav Maga aura lieu :

Lundi 25 novembre de 19h à 20h30

Dojo de la Salle Omnisports

10, rue Mongenot

Inscriptions obligatoires au 01 49 57 78 50

ou au CCAS : ccas@mairie-saint-mande.fr

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, Majorité Présidentielle



Lena Etner : « Depuis quand la taxe foncière relève-t-elle de l'Etat ? Elle relève exclusivement de la volonté du maire d'augmenter les Impôts locaux. »

Chers Saint-Mandéens,

Les travaux se poursuivent sur l'avenue du Général de Gaulle encore et toujours et la colère des usagers du bus, des vélos et des piétons ne faiblit pas. Tout ça pour permettre de remettre des places de stationnement sur des pavés et pour installer quelques bacs à fleurs.

A l'heure où nous écrivons cette tribune (le 24/10) et comme cela était prévisible, la RATP a de grandes difficultés à assurer une circulation normale des bus 86 et 325 du fait des "travaux" (ce qui pourrait avoir fait l'objet de discussions avec Jean Castex il y a quelques semaines et pourrait donc expliquer sa venue...). L'hiver s'annonce rude avec les travaux façon Hidalgo.

Pourtant, cela n'est pas convaincant : trottoirs irréguliers, places de parking accidentogènes, bacs à fleurs que l'on veut faire passer pour des espaces verts, ambiance minérale, déstructuration de nos bus, isolement du sud... Tout ça pour un coût pharaonique.

Nous regrettons vraiment que ces aménagements aient été imposés sans concertation et qu'ils reposent sur le seul postulat très contesté que quelques places de stationnement supplémentaires sur cette artère pourraient sauver nos

commerces... raisonnement d'un autre siècle !

Nous sommes optimistes et constructifs, nous pensons qu'il est encore temps de tester une circulation alternée des bus pour sauver notre cœur de ville.

Autre décision solitaire du maire sur les impôts locaux. Alors que la taxe foncière relève de la seule responsabilité de la municipalité, le maire s'invente des excuses pour tenter de se dédouaner sur l'Etat pour justifier les 4 augmentations successives de la taxe foncière depuis 2020 (cf. Saint-Mandé Mag d'Octobre 2024, page 10). Et ce n'est pas fini ! **La mairie est libre de fixer le taux et de le réduire pour neutraliser la hausse de l'assiette et maîtriser le montant à payer par les contribuables de la ville. Notre groupe a toujours voté contre l'augmentation des impôts locaux eu égard au manque de cohérence des projets coûteux engagés.**

Par ailleurs, notre groupe assiste impuissant mois après mois à la saga du 41 avenue du Général de Gaulle.

Si nous sommes favorables à l'intervention de la ville pour pallier l'absence de certains commerces (commerce de bouche, commerce de proximité...) les expériences hasardeuses du maire démontrent plutôt que moins il intervient et mieux le commerce se porte.

Il y a deux ans, la ville a décidé de préempter le bail du local commercial du 41 avenue du Général de Gaulle (ancien restaurant indien Darbar) de 32 m² pour 70.000 euros et un loyer mensuel de 1.000 euros au nom de la diversité commerciale pour empêcher l'installation d'un "burger bar" par un restaurateur Saint-Mandéen et cela, comme souvent, sans projet alternatif.

Après plusieurs mois, un panneau y sera apposé pour indiquer que Saint-Mandé cherche un repreneur.

Plus tard, le conseil municipal lancera enfin un appel d'offres mais le maire indiquera par avance sa préférence

pour un bar à tapas. Pourquoi, comment, quel prix ? Opacité comme toujours et les loyers continueront à courir.

A l'issue de l'appel d'offre et malgré 2 candidatures de commerçants Saint-Mandéen, l'appel d'offre sera déclaré une 1^{ère} fois puis une 2^e fois infructueux. Résultat : le local est vide depuis la préemption et il n'est manifestement pas prêt de se remplir.

Où est l'intérêt de tout ce processus pour constater que le commerçant initial se sera finalement installé quelques mètres plus loin ?

On comprend mieux alors pourquoi il faut augmenter les impôts locaux.

Nous espérons ne pas découvrir d'autres acrobaties similaires.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Béatrice Dorra, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner

X : @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Agir pour les mobilités douces et contre les violences routières

Un jeune homme de 27 ans est décédé le 15 octobre à Paris. Circulant à vélo sur une piste cyclable il a été écrasé par une automobile. Selon les témoignages, il s'agirait d'un acte volontaire ! Cela a suscité une grande émotion chez

les cyclistes, qui tous témoignent d'une montée inquiétante et d'une ampleur inédite des agressions sur la route, y compris les auteurs de ces lignes sur le territoire de Saint-Mandé.

Si on observe de plus en plus d'infractions ou des comportements dangereux, rappelons que la voie publique accueille différentes catégories d'usagers (automobilistes, motards, cyclistes, piétons) et qu'il faut sortir du débat stérile qui consiste à ce que chacune d'elles accuse les autres. Cela ne règle rien.

Au-delà du partage de la route, protéger les usagers vulnérables

Les chiffres de la mortalité sur route sont sans appel : **488 piétons et 245 cyclistes ont été tués par une voiture en 2022**. Les automobilistes ne sont pas tués par les piétons ou les cyclistes. C'est pourquoi, la police municipale doit intervenir pour éduquer et au besoin verbaliser les automobilistes qui stationnent sur les trottoirs ou les pistes cyclables ou les motards qui y circulent.

La voiture a longtemps régné sans partage dans l'espace public. Or elle cause de nombreuses nuisances : changement climatique, pollution, bruit, bouchons, accidents, consommation d'espace... Aussi, les politiques de mobilités tentent de faire une place aux modes décarbonés, ce qui ne va pas sans heurts surtout quand ces politiques se font sans ambition.

Ainsi des aménagements cyclables réalisés sans vision d'ensemble, qui souffrent de nombreux défauts : mal indiqués, discontinus, hétérogènes, ils sont perturbants voire dangereux pour les cyclistes qui peuvent se retrouver à tout moment perdus dans la circulation. Ils sont aussi problématiques pour les automobilistes qui ne savent jamais d'où viennent les vélos et ne peuvent pas anticiper leurs mouvements. Lorsqu'ils sont implantés sur les trottoirs, ils créent des conflits entre piétons et cyclistes condamnés à se partager des espaces étroits.

Mettre en œuvre les plans vélo qui restent trop souvent lettre morte

Certes, tous les déplacements en voiture, dont les 3/4 font pourtant moins de 5 km, ne peuvent se convertir en trajets-vélo. Mais en

région parisienne, les trajets-vélo ne représentent que 3 % des déplacements contre 55 % à Copenhague ou 45 % à Amsterdam. Une évolution est indispensable, y compris pour le trafic automobile qui en sera plus fluide.

Mais cela se heurte **au manque de volontarisme de l'État** qui a stoppé net son plan vélo fin 2023 et, en région parisienne, **à celui des villes de la petite couronne, comme Vincennes et Saint-Mandé** qui tardent à réaliser les travaux d'aménagement du réseau régional vélo pourtant financés par la Région.

A Saint-Mandé, le faible nombre de cyclistes témoigne de la dangerosité de la pratique du vélo, à quand la mise en œuvre du plan vélo municipal ?

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Facebook : @SAINTMANDE.RESPIRE

électrique. Un engagement nécessaire pour favoriser l'adoption des véhicules propres et réduire les émissions de CO2.

Cependant, depuis 2020, aucune politique volontariste de mise à disposition de borne n'a été mise en place. Alors que la demande explose, que les voitures thermiques neuves ne seront plus en vente sous 10 ans, cette absence freine les ambitions européennes et régionales et décourage les habitants de passer à l'électrique.

Pour que notre population qui a besoin de se déplacer puisse se préparer convenablement aux changements technologiques du secteur automobile, il est impératif que la commune rattrape ce retard. La municipalité doit se mobiliser, et Saint-Mandé ne doit plus rester sur la touche.

Tiffany Culang
Tiffany.culang@gmail.com

La Gauche Unie



Pour des raisons indépendantes de sa volonté, Mme Touati n'a pu transmettre ce mois-ci sa tribune.



Dépassons les bornes : installons plus de points de recharge pour véhicules électriques !

Le prochain plan de mobilité 2025-2030 de la région Île-de-France que nous avons voté au dernier conseil municipal met l'accent sur l'accélération du déploiement des énergies alternatives et notamment l'accessibilité aux bornes de recharge

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux seniors, aux
liens entre les générations et au
handicap.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNULT
4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON
9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE



DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Pharmacie des Vignerons
2, rue du Maréchal Maunoury
à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 81

LUNDI 11 NOVEMBRE

Pharmacie Saint-Mandé Joffre
8, avenue Joffre
Tél. 01 43 28 25 29

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Pharmacie Morssi
82, rue Diderot à Vincennes
Tél. 01 43 28 13 94

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

Pharmacie du soleil
196, rue de Fontenay à Vincennes
Tél. 01 43 28 04 19

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

**Pharmacie Vincennes-Saint-
Mandé**
168 bis, avenue de Paris à
Vincennes
Tél. 01 43 28 00 42

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les animateurs experts de
l'ALEC-MVE vous proposent un
Webinaire ludique et pratique.

- Connaissez-vous votre
consommation électrique
annuelle ?
 - Découvrez des écogestes
simples et efficaces pour réduire
votre consommation d'énergie.
Venez jouer en ligne, parler avec
les animateurs, et trouver une
mine d'infos et d'astuces conso !
- Mercredi 20 novembre de
19h à 20h**

En visioconférence sur Zoom
(lien de connexion communiqué
la veille, par email)
GRATUIT sur inscription sur
<https://urls.fr/100JwX>

BANQUE ALIMENTAIRE

Organisée par la Croix Rouge de
Vincennes /Saint-Mandé, elle
aura lieu les :

**vendredi 22 et samedi
23 novembre** à Monoprix,
Carrefour Market et Franprix Joffre.

Les produits alimentaires et
produits d'hygiène collectés
seront distribués tout au long
de l'année, chaque mercredi,
aux familles saint-mandéennes
les plus démunies. L'équipe de
la Croix Rouge propose aussi un
soutien dans leurs démarches
administratives et dans leur vie
de tous les jours.

LE TEMPS DES AIDANTS

Séance animée par Claire
Ruszniewski-Karila,
psychosociologue clinicienne.

**Mardi 26 novembre
de 15h à 17h**

**Centre de Soins Municipal
2, Place Charles Digeon
Informations et inscriptions
au 01 49 57 78 89**

PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Une consultation du public sur
le PPBE des infrastructures de
transports routiers et ferroviaires
relevant de l'État (RER, tramways,
métro, certaines lignes SNCF,
autoroutes et routes nationales)
est lancée sur le territoire du
Val-de-Marne du 7 novembre
2024 au 7 janvier 2025.

**Consultation du dossier et
observations exclusivement
sur www.valdemarne.fr
Pour toute question :
[pref-environnement@val-de-
marne.gouv.fr](mailto:pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr)**



COMMÉMORATIONS

Le Maire, Julien Weil, la Municipalité et le Conseil municipal de Saint-Mandé vous invitent à participer aux cérémonies suivantes :

54^e anniversaire du décès du Général de Gaulle

Samedi 9 novembre à 11h

Rassemblement devant la stèle érigée en mémoire du Général de Gaulle (angle de la rue Mongenot et de l'avenue Victor Hugo).

106^e anniversaire de l'Armistice de 1918

Lundi 11 novembre

9h : messe à Notre-Dame de Saint-Mandé en hommage aux morts pour la France.

10h30 : visite du Mémorial au cimetière sud.

11h : hommage solennel à la mémoire des morts pour la France - Monument aux morts.

Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Jedi 5 décembre à 18h

Monument aux morts de Saint-Mandé.

Séjours au ski à Bramans

Du 8 au 22 février et du 22 février au 1^{er} mars 2025

La Ville organise deux séjours aux sports d'hiver pour les jeunes de 8 à 17 ans révolus.

Participation des familles indiquée sur la fiche de pré-inscription (les bons CAF viendront en déduction du prix du séjour).

Pré-inscriptions jusqu'au 11 novembre 2024

Fiche de pré-inscriptions :

- En ligne depuis l'Espace Citoyen du site de la Ville www.saintmande.fr,
- ou dépôt d'un dossier de pré-inscription à l'Accueil Unique (dossier à retirer préalablement à l'Accueil Unique) à l'Hôtel de Ville, 10 place Charles Digeon.

Ne pas retourner de dossier par mail.

Nombre de places limité, priorité donnée aux enfants qui n'ont pas participé à ce séjour en 2024.

CAMPAGNE DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

Qui peut postuler ?

Toutes les associations ayant un ancrage à Saint-Mandé (siège social, destination des actions...) ayant au moins une année d'exercice.

Clôture des candidatures

Vendredi 30 janvier 2025 pour le passage en Conseil municipal du 8 avril 2025.

Lundi 31 mars 2025 pour le passage en Conseil municipal du 12 juin 2025.

Tout dossier reçu après la date de clôture de la campagne (31 mars 2025) sera jugé irrecevable.

Comment constituer le dossier ?

Toutes les infos sur www.saintmande.fr (infos et démarches - Demande de subvention)

Dépôt des dossiers

Par mail à : dgs@mairie-saintmande.fr
ou par courrier à : Mairie de Saint-Mandé - 10, place Charles Digeon - 94160 Saint-Mandé

Besoin d'assistance ?

Par mail : dgs@mairie-saintmande.fr ou au 01 49 57 78 28

Campagne de dératisation



Une campagne globale de dératisation est organisée conjointement par la Ville de Saint-Mandé, la Ville de Paris, le Département (via la DSEA*), le Territoire Paris Est Marne & Bois et la RATP. Objectif : dératiser parcs et bâtiments sur une même période afin de gagner en efficacité.

Les particuliers et les syndicats sont invités à participer à cet effort de salubrité publique en disposant dans les caves, remises, jardins... des appâts appropriés sur la même période. Les résultats seront d'autant plus efficaces que les efforts individuels seront nombreux et bien coordonnés.

LA PÉRIODE RETENUE EST DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2024

*Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement.

**Des repas gourmands
sans quitter votre chez vous ?**



VOS REPAS LIVRÉS À DOMICILE ET SUR MESURE



Adapté au régime alimentaire



Repas midi et soir



Alimentation saine et naturelle



Cuisine locale

coordinatrice94@senior-compagnie.fr 01 43 98 04 62
41 av. Gal de Gaulle - 94160 Saint-Mandé

senior-compagnie.fr

SARL NATHASERVICES - RCS 795 072 950 - Agrément n° SAP795072950.
Franchisé indépendant membre du réseau Senior Compagnie



Importateur depuis 1992

**VENTE • LAVAGE
RÉPARATION**

**PROMO
-60%**
sur tous les tapis faits mains

**TAPIS PERSANS ET
KILIMS FAITS MAINS**
Large choix de toute dimension

Tél. 06 51 96 71 42
ou 06 80 28 23 81



**PRIX IMPORTATEUR
LIVRAISON GRATUITE**

Une remise
pour la reprise
de votre tapis



47 Bd Davout • 75020 Paris
(metro Porte de Vincennes ou Porte de Montreuil)

<https://tapis-nice.fr/>
Ouvert du lundi au samedi de 11h à 18h

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLlicitation DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Charlie LE MAREC (29/07) ■ Meytal ELBAZ (14/08) ■ Hamza MEHDAOUI (03/09) ■ Jaimy COHEN (10/09) ■ Nadine ABDEL KHALEK (12/09) ■ Eli WILHELM (16/09) ■ Ethan SIDES (17/09).



Ils se sont unis

Jérôme CHIKAR et Carole GAUTHERIE (28/09).



6 SEPTEMBRE
Fiona CHARPENTIER et Thomas SIX unis par Florence CROCHETON-BOYER.



7 SEPTEMBRE
Eliska STROEHLEIN et Thiphaine PIOVESAN unies par Thomas BOULLÉ.



14 SEPTEMBRE
Moïse HADJEUUA NGASSAM et Christie MABELET-BOUNA unis par Maria TUNG.



17 SEPTEMBRE
Hanna MAMAN et Jordan HARROCH unis par Marc MÉDINA.



21 SEPTEMBRE
Maud CHARLES et Marc MENDEVILLE unis par Thomas BOULLÉ.



23 SEPTEMBRE
Fanny AMRAM et Gary YAFIL unis par le Maire, Julien WEIL.



2 OCTOBRE
Corentin COSTARD et Camille RABARIJAONA unis par Jacques GUIONET.



5 OCTOBRE
Adélie BEAU et Clément HUYGHUES-DESPOINTES unis par Jean-Philippe DARNAULT.



7 OCTOBRE
Morgan MARTINEZ et Gustavo RODRIGUEZ-COIRA DE LA PENA unis par Eveline BESNARD.



19 OCTOBRE
David MULLER et Bérangère CARON unis par Thomas BOULLÉ.

HOMMAGES



ANNICK GROPPI

« L'AS Saint-Mandé Hand perd une bénévole historique »

Le Maire, Julien Weil, au nom du Conseil municipal, se joint à Philippe Vidal, président de l'AS Saint-Mandé hand qui exprime ici sa profonde tristesse lors du décès de Madame Annick Groppi.

« Longtemps accompagnatrice de l'équipe des Juniors champions de France 1998, Annick Groppi a, par la suite, pris en charge la comptabilité du club, mission dont elle s'est acquittée, des années durant, avec compétence et rigueur. Elle animait fréquemment "l'équipe de la buvette" et était une pièce essentielle de l'organisation du Tournoi international qui avait lieu chaque saison lors du week-end Pascal. Annick a rejoint par la suite la Fédération Française de Handball et faisait partie jusqu'à ces derniers mois de la commission nationale de discipline. Le Handball perd une militante, l'AS Saint-Mandé une bénévole historique, la génération 79 une deuxième maman comme l'a écrit l'un d'entre eux.

À Michel Groppi, son époux, à Marion et à Vincent, ses enfants, l'AS Saint-Mandé adresse ses condoléances attristées les plus sincères ».

Solennel et respectueux Hommage à notre fidèle Porte-Drapeau Saint-Mandéen

CLAUDE SAURIAT

Claude Sauriat nous a quitté le 21 septembre, à l'âge de 87 ans, à la suite d'une grave maladie contre laquelle il a mené bataille ces douze derniers mois.

Saint-Mandéen depuis de nombreuses années, Claude était l'un de nos plus fidèles Porte-Drapeaux. Né à Strasbourg le 6 mai 1937, il a passé une partie de son enfance et son adolescence jusqu'à son entrée dans la vie active à Dijon où son père, Maréchal des Logis, a terminé sa carrière. Appelé, il part effectuer son service militaire dans le 3^e Régiment de Parachutistes et d'Infanterie de Marine, sous le commandement des Colonels Bigeard et Trinquier. Transmetteur, nommé 1^{ère} classe, sa conduite et ses actions lui valent d'être décoré de la Croix Militaire avec étoile de Bronze. Il s'engage ensuite dans la Police où il est formateur sportif et athlète. Il se marie à Dijon, a deux enfants dont son fils avec qui, depuis un an, il a partagé des moments pleins de tendresse et de complicité. Figure marquante de l'athlétisme français, réputé pour ses classements en marche sportive, Claude Sauriat devient, en 1979, Champion de France des 100 km en Marche athlétique. Exploit qu'il accomplit en moins de 10 heures. Venu en Région Parisienne, Claude adhère en 2011 à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - Vincennes/Saint-Mandé,



et devient Porte-Drapeau, fonction qu'il investit avec zèle et constante loyauté. En 2017, il est nommé par la Grande Chancellerie Titulaire de la Médaille Militaire. Il en sera décoré à Saint-Mandé par le Maire d'alors, Patrick Beaudouin, le 8 mai 2019.

Claude Sauriat participait à toutes les cérémonies commémoratives, dévoué, toujours très digne, dans un engagement total, sincère, respectueux. Saint-Mandé, Messieurs les Maires et Maire Honoraire, le Conseil municipal et tous ceux qui participent aux cérémonies patriotiques se souviendront longtemps de sa longue silhouette aux yeux bleus, de la petite flamme pleine de vie qui y brillait, de sa voix humble et chaleureuse, de la personne pleine d'humanité et toute en discrétion qu'était Claude Sauriat.

3 bonnes raisons de prendre rendez-vous



117 000 €



125 000 €



1 000 000 €



140 000 €



105 000 €

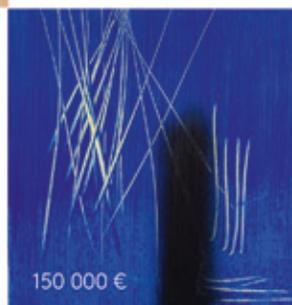


1. Découvrir l'histoire
des objets que vous connaissez depuis longtemps



12 500 €

2. Obtenir une estimation
gratuite et rapide faite par un expert indépendant près de chez vous



150 000 €



7 200 €



3. Mettre aux enchères
dans une vente spécialisée



17 200 €



85 000 €

Les jeudis

14 et 21 novembre
05 et 12 décembre

2024

Par Enora ALIX,
votre Commissaire-Preneur
à Saint-Mandé



À "La petite Charpente"
14 rue Plisson
94160 Saint-Mandé
Uniquement sur rdv !

Renseignements & rendez-vous :
M^e Enora ALIX
ealix@millon.com
06 58 37 94 70



millon.com

SAINT-MANDÉ CLASSIC-JAZZ FESTIVAL



21
24
NOV. 2024

ÉMILE PARISIEN BRUNO RUDER
& ROBERTO NEGRO MARC SCHUBERT
AXELLE SAINT-CIREL DUCRET CHICK GOREA BEETHOVEN
VINCENT FRANÇOIS SALQUE PIAZZOLLA
LÊ QUANG SIRBA OCTET RAVEL
AMÉRIQUE LATINE...

BILLETTERIE & INFOS WWW.SAINT-MANDE-FESTIVAL.COM WWW.BILLETWEB.FR/SAINT-MANDE-FESTIVAL